

À DÉCOUVRIR
NOS PAGES
SPÉCIALES
CADEAUX
DE NOËL

Pages 26 à 32

REPORTAGE
CHEZ UN
ARTISAN
DE LA PÂTE
À TARTINER

Pages 24-25

LE PHÉNOMÈNE
POP-UP SE
DÉCLINE
PARTOUT

Pages 23, 34

24 heures



250 ans

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | www.24heures.ch

«Aucun doute raisonnable». Laurent Ségalat prend 16 ans

La Cour d'appel a démolé le jugement de première instance. Le généticien était absent

C'est un coup de théâtre rare dans les annales de la justice: acquitté le 1er juin du meurtre de sa belle-mère Catherine, le généticien français Laurent Ségalat a été condamné hier par la Cour d'appel du canton de Vaud à 16 ans de prison (moins 887 jours de préventive). Selon les juges cantonaux, le «doute raisonnable» ne

tient pas. Laurent Ségalat, par la multiplication de ses explications visant à se disculper, et par ses actes sur la scène de crime (nettoyage consciencieux, changement de vêtements, temps d'attente avant d'alerter les secours), a montré qu'il cherchait la dissimulation. Les psychiatres le disent, une dispute peut très

Point fort, page 3

Recours au Tribunal fédéral
La défense «continue le combat»

Ce que risque le condamné
Même s'il ne vient pas en Suisse

bien l'avoir conduit à une agression dont «il ne pouvait ignorer l'issue mortelle».

Laurent Ségalat ne s'est pas présenté hier au Tribunal cantonal pour y entendre ce verdict. Il risquait une arrestation immédiate. Ses avocats, qui ont annoncé un recours au Tribunal fédéral, ont fustigé la justice vaudoise: «On a l'impres-

sion (...) qu'il n'y a pas eu de deuxième procès», a déclaré l'un d'eux.

Dans le camp opposé, Me Jacques Barillon, conseil de la famille de Catherine Ségalat, n'a pas caché sa satisfaction: «J'ai toujours considéré Laurent Ségalat comme le plus grand des manipulateurs», a déclaré l'avocat au sortir du procès.

EEE Christoph Blocher raconte la campagne qui a marqué sa vie



Le 6 décembre 1992, la Suisse disait non à l'Espace économique européen (EEE), pour le plus grand bonheur de l'UDC zurichois (ici lors d'un débat à la télévision avant la votation). Souvenirs et interview. KEYSTONE Lire en pages 4-5

Vaud
La fin des chauffages électriques dès 2030

La mesure est la plus spectaculaire de la nouvelle loi sur l'énergie présentée hier par le Canton pour s'adapter à la sortie du nucléaire voulue par la Confédération. Mais elle s'accompagne de plusieurs exceptions. **Page 12**

Football
L'ex-arbitre Damien Carrel se confie

Le 18 novembre dernier, le Vaudois a arbitré son dernier match de Super League. Il n'a pourtant que 30 ans et il était promis à un bel avenir. Les manques de respect et de soutien ont eu raison de sa passion. Témoignage. **Page 22**

Notre avis

Quel est le meilleur moyen de régler les relations de la Suisse avec l'Union européenne?

Sans avis	10%
La voie bilatérale	55%
L'adhésion	14%
L'EEE	21%

Aujourd'hui, répondez à notre nouvelle question sur www.24heures.ch



PUBLICITÉ

Les fêtes approchent... Offrez un abonnement velopass!

10h d'utilisation offertes pour tout abonnement cadeau commandé d'ici au 24 décembre shop.velopass.ch